

# MEMOIRE.

---

AUX

TRES-HONORABLES LE PRESIDENT,  
ET LE COMITE' D'AGRICULTURE.



Les devoirs de l'auteur de cet écrit, comme Magistrat et Commissaire pour les Chemins en Ecosse, charge qu'il a remplie durant plusieurs années, sont les premiers motifs qui l'engagèrent à fixer son attention d'une manière toute particulière sur cette branche de notre économie domestique. La disproportion que l'on découvre au premier coup d'œil, entre la facilité avec laquelle se lèvent de fortes sommes pour les chemins, d'un côté, et de l'autre, les précautions prises pour assurer l'emploi sage et économique de cet argent, lui firent naître le désir de remonter jusqu'à la source du défaut que l'on remarque dans cette partie de notre système national : dans ce dessein il parcourut une grande partie du pays, depuis Inverness en Ecosse, jusqu'à Lands-End dans le Comté de Cornouailles ; ce qui lui donna l'occasion d'observer les différentes manières de faire et de réparer les chemins, de remarquer toutes les espèces de matériaux que l'on y emploie, et de comparer les résultats des diverses méthodes que l'on suit dans la construction des chemins partout le royaume.

Les anciens chemins du royaume n'étoient que des sentiers battus par des voyageurs, qui cherchoient le terrain le plus sec, sans se mettre en peine de former une surface artificielle. Les routes modernes ont suivi presque partout les vieux sentiers, et voilà pourquoi l'on voit des chemins si mal alignés par toute l'Angleterre.

Lorsque le commerce se fut étendu et que les clôtures eurent obligé les voyageurs à suivre toujours le même sentier ; l'on s'appliqua davantage à faire des chemins artificiels, et l'on tâcha de remédier à l'inconvénient d'enfoncer dans un sol toujours humide sous un climat inconstant. On y entassa pour cela de grandes quantités de pierre, ce qui rendit les chemins praticables, et rien de plus : on n'adopta aucun système régulier ; et quoique la pratique ait produit une amélioration considérable, cependant, jus-